

INFORMATION AUX PARENTS

Chers parents,

La rentrée des accueils de loisirs du Clermontais a été très riche en évolution :

- ▶ Au 1^{er} septembre, 3 communes ont transféré leur compétence périscolaire à la Communauté de communes du Clermontais : Cabrières, Canet et Péret.
- ▶ Un tarif social des cantines a été mis en place afin de proposer le temps de pause méridienne à 1€ pour les familles aux revenus les plus modestes. Cette évolution résulte d'une volonté forte des élus communautaires afin qu'une très grande majorité d'enfants du territoire puissent avoir un accès facilité à la restauration collective.
- ▶ L'augmentation des effectifs de certains groupes scolaires est aussi constatée, conséquence de l'installation de nouvelles familles sur un territoire toujours aussi attractif.
- ▶ Un protocole sanitaire renforcé a été mis en place et demande au quotidien des services d'accueil adaptés.

L'ensemble de ces constats en début d'année scolaire nous amène à faire évoluer les conditions de réservation sur le temps de pause méridienne, afin que les 100 agents communautaires dévoués à ce service puissent continuer à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Par conséquent :

- ▶ **À partir du lundi 8 novembre 2021 (rentrée des vacances d'automne) les réservations ou annulations pour le temps de pause méridienne périscolaire se feront le mercredi avant minuit pour la semaine suivante.**
- ▶ Il sera toutefois **toujours possible de réserver jusqu'à la veille avant minuit** avec un supplément de 2€.
- ▶ **Seule l'absence de l'enfant à l'école** permettra l'annulation de la réservation périscolaire.

Le service jeunesse de la Communauté de communes du Clermontais se tient à votre disposition pour plus de précisions.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Claude REVEL

Président de la Communauté de communes du Clermontais